

Le 10 mars, mobilisons-nous contre le « plan social » dans l'ESR !

Alors qu'il manque 8 milliards d'euros pour répondre aux besoins de l'enseignement supérieur public, l'intersyndicale de l'ESR, avec le SNESUP-FSU, appelle à se mobiliser partout sur le territoire, pour de meilleures conditions de travail et pour défendre un enseignement supérieur accessible à toutes et à tous, digne d'un service public véritablement ambitieux et émancipateur.

Par **EMMANUEL DE LESCURE**, secrétaire général

Depuis 2007, la part du budget de la Mires dans le budget général de l'État n'a cessé de baisser et avec 0,74 % du PIB, les dépenses de recherche publique atteignent un niveau historiquement bas, alors que l'objectif officiel est d'atteindre 1 %. Dans le même temps, le nombre d'étudiant-es inscrites dans l'enseignement supérieur public a progressé de 19 %. C'est l'équivalent de 10 universités qui auraient dû être construites et 30 000 agent-es qui auraient dû être recruté-es dont 15 000 enseignant-es et enseignant-es-chercheur-ses. Au contraire, sur cette période, nous avons perdu 900 emplois d'enseignant-es-chercheur-ses et le nombre total d'enseignant-es titulaires et contractuel-les a baissé de 4 %. L'aggravation de l'épuisement du personnel et de la dégradation des conditions de travail conduit à l'impossibilité d'assurer les missions dans nombre d'universités et d'organismes de recherche.

CONSTATS SANS APPEL

Au lieu de compenser ce sous-financement, le gouvernement aggrave encore la situation par l'austérité budgétaire imposée aux universités. Dans ce contexte, le lancement d'Assises sur le financement des universités questionne, et encore plus l'objectif affiché d'établir un « *diagnostic partagé, rigoureux et incontestable* ». Les constats factuels émanant des débats budgétaires dans les établissements sont pourtant sans appel. La dégradation de la situation du personnel des universités est bien une réalité objective et concrète et non un « *sentiment de paupérisation* ». Il s'agit d'un véritable « plan social » : partout, les chiffres montrent des campagnes d'emploi amputées, des suppressions de postes, des non-renouvellements de contrats, jusqu'à une réduction de l'offre de formation et des capacités d'accueil, un gel des crédits de fonctionnement, une baisse des crédits récurrents des laboratoires, sans oublier le gel du point d'indice qui se prolonge.

Outre ce constat « *indiscutable* », les commanditaires des assises souhaitent qu'elles

permettent « *l'analyse des leviers de professionnalisation de la gestion universitaire* » et « *l'examen de thématiques structurantes [...] : financements européens, modèle économique, formation continue, questions foncières et patrimoniales, financement des collectivités territoriales* ». N'est-il pas indécemment que des ministres s'interrogent sur la professionnalisation des agent-es sous leur tutelle ? Les fonctions que ces dernier-ères occupent sont-elles aujourd'hui assurées par des amateurs et des amatrices ? S'agit-il de légitimer la réduction des moyens de l'État, en pointant du doigt une supposée « *inefficience* » des universités, tout en explorant des pistes comme les ressources propres ou les droits d'inscription, qui ne sont que des rustines pour privatiser l'accès aux études supérieures ?

SE RASSEMBLER NOMBREUX ET NOMBREUSES

Alors que la lettre de mission en interdit l'expression – « *vous veillerez à ce que les propositions formulées soient compatibles avec la trajectoire de redressement des finances publiques* », est-il expressément demandé –, comment de telles assises pourront-elles déboucher sur autre chose que l'affirmation d'une nécessaire hausse de la dotation de l'ESR ? Il manque aujourd'hui au moins 8 milliards d'euros pour répondre aux besoins de l'enseignement supérieur public et 8 milliards d'euros supplémentaires pour que la recherche publique atteigne l'objectif de 1 % du PIB. Qui plus est, il manque aux universités un nouveau modèle d'allocation des moyens qui se base sur leurs besoins et qui réduise les inégalités de dotation par étudiant-e comme celles des taux d'encadrement.

À l'occasion du Cneser budgétaire qui se tiendra le 10 mars, le SNESUP-FSU et des organisations de l'intersyndicale de l'ESR appellent à :

- se rassembler nombreux et nombreuses à Paris dès midi devant le ministère, et en région devant les rectorats ;
- à organiser dans l'ensemble des établissements des assemblées générales afin de discuter des conséquences de l'austérité qui frappe l'ESR et les établissements et de nos revendications. ■

Comment de telles assises pourront-elles déboucher sur autre chose que l'affirmation d'une nécessaire hausse de la dotation de l'ESR ?